

Nouvelle gestion des déchets ménagers

La nouvelle gestion des déchets ménagers par Bourges Plus a débuté le 27 janvier 2025.

Concrètement, ces évolutions se traduisent par :

- **Le changement de fréquence de collecte des bacs gris et jaunes :**
 - Collecte des poubelles toutes les deux semaines pour les habitations habituellement collectées toutes les semaines
 - Pas de changement de fréquence de collecte pour celles collectées habituellement deux fois par semaine (centre-ville).
- **Le tri des déchets alimentaires :**
 - Les foyers disposant d'un jardin devront mettre en place le compostage. Pour ceux résidant dans un habitat collectif ou ne disposant pas d'un espace extérieur, des bacs d'apports volontaires ont été installés dans la ville.

Trouver son jour de collecte

Les informations sur les jours de collecte et la localisation des bacs d'apport volontaire sont disponibles sur le moteur de recherche suivant :

<https://experience.arcgis.com/.../68dcdaf6944b4729ab9b55.../>

Les informations relatives à ces évolutions et le calendrier de collecte sont en cours de transmission par voie postale.

Plus de renseignements :

service [dot] environnement [at] agglo-bourgesplus [dot] fr

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

[Calendrier ramassage des déchets](#) (.pdf - 1.89 Mo)

Obtenir un composteur

Pour obtenir gratuitement un composteur, il est nécessaire de s'inscrire à l'une des réunions de formation organisée par le service environnement de Bourges Plus :

- en ligne : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=193094>
- par mail à service [dot] environnement [at] agglo-bourgesplus [dot] fr
(service[dot]environnement[at]agglo-bourgesplus[dot]fr)

Renseignements : <https://www.agglo-bourgesplus.fr/actualites/tous-au-compost>

rgba(255,255,255,1)